

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

COMMUNE DE WIMEREUX
Département du Pas-de-Calais
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mercredi 29 avril 2026

L'an deux mil vingt-six,
le vingt-neuf avril à dix-huit heures et trente minutes.

Le Conseil Municipal de la commune de WIMEREUX, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUBAËLE, Maire.

DÉLIBÉRATION N° 20260429_6

↳ Décisions d'affectation des résultats du Compte Financier Unique de l'exercice 2025 - Budget annexe Wimereux locatif.

Date de la convocation

▪ 23 avril 2026

Le nombre de Conseillers Municipaux en exercice est de 29.

Présents

M. Guy BOUTLEUX, Mmes Cécile DUQUESNE, Marie-José ROUSSEAU, M. Serge DEVIN, Mme Hélène COLL, M. Jean-Michel SAMUEL, Mme Pierrette CORDEBAR MERGLEN, M. Bruno LELEU, Mmes Micheline FOURNY, Fabienne NOURTIER, MM. Christian DESPIERRE, Marc DUBRULLE, Mmes Sylvie BAILLARD, Marie-Simone POUBLON, Loëtitia HARDUIN, M. Bertrand ARBLAY, Mmes Sabine BERNARD, Noémie BRICHE, MM. Mehdi GHEZAL, Maxime SENEAL, Arthur BOISLEUX, Jean-Christophe GIRES, Jean-Luc JOUGLEUX, Didier SERGENT, Philippe MORBIDELLI, Mme Valérie PROVIN.

Absents excusés ayant donné procuration

M. Christophe CAILLIER a donné pouvoir à M. Guy BOUTLEUX
Mme Sandrine BARDEAUX a donné pouvoir à M. Jean-Christophe GIRES

A été nommée secrétaire de séance

Mme Hélène COLL

SERVICE FINANCIER

<p style="text-align: center;">DÉCISIONS D'AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DE L'EXERCICE 2025 BUDGET ANNEXE WIMEREUX LOCATIF</p>
--

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025 en adoptant le Compte Financier Unique qui fait apparaître :

Un solde d'exécution excédentaire de la section d'investissement au 31 décembre 2025 pour un montant de **59 366,26 euros**.

Un solde d'exécution excédentaire de la section de fonctionnement au 31 décembre 2025 pour un montant de **50 720,99 euros**.

Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

- en dépenses d'investissement pour **0,00 euro**
- en recettes d'investissement pour **0,00 euro**.

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le Conseil Municipal,

Soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement,

Soit en réserve pour assurer le financement de la section d'investissement.

Dans tous les cas, cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution de la section d'investissement.

En conséquence,

Après en avoir délibéré, Après en avoir délibéré, par 26 voix « POUR » et 3 « ABSTENTIONS » (MM. Sergent, Morbidelli, Mme Provin),

Le Conseil Municipal,

DÉCIDE d'affecter le résultat de l'exercice de la façon suivante :

Compte 002

« Résultat de fonctionnement reporté »

50 720,99 euros

Compte 001

« Excédent d'investissement reporté »

59 366,26 euros

Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,

Le Président de séance,

L'Adjointe au Maire,
Hélène COLL.

#signature#